



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement**

**DPAE 3
Bureau G 615**
Affaire suivie par :
Lucile Ferrand
Tél : 01 57 02 62 18
Mél : lucile.ferrand@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrêté

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2024 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des établissements de 2^{ème} classe, les adjoints techniques des établissements dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Madame Lucie DUMESNIL, Rectorat de Créteil à CRETEIL
2. Madame Marie-Christine ROUYER, Collège Henri Dunant à MEAUX
3. Madame Pascale DEMARCY, Collège Louis Blanc à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
4. Monsieur Daniel YEUILLAZ, Lycée polyvalent Jean Moulin à LE BLANC-MESNIL
5. Monsieur Éric LE ROUZIC, Collège Henri Wallon à AUBERVILLIERS
6. Monsieur Nordine ABDELLI, Lycée professionnel Théodore Monod à NOISY-LE-SEC
7. Monsieur Alain SOIBINET, Collège Jules Ferry à JOINVILLE-LE-PONT
8. Monsieur Tony ROUSSEAU, Lycée polyvalent Georges Cormier à COULOMMIERS

9. Madame Yamina AKOUR, Collège Pierre de Ronsard à TREMBLAY-EN-FRANCE
10. Monsieur Issa AHAMADA, Lycée général et technologique Paul Eluard à SAINT-DENIS
11. Madame Jocelyne HIEU, Lycée général et technologique Albert Schweitzer à LE RAINCY
12. Madame Jeanne PRUDENT, Collège Robert Doisneau à CLICHY-SOUS-BOIS
13. Madame Giovanna CANCELLU, Lycée polyvalent Leonard De Vinci à TREMBLAY-EN-FRANCE
14. Madame N Simba Sandra CARIUS, Lycée général et technologique Jacques Feyder à EPINAY-SUR-SEINE

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 18/06/2024

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des relations et des ressources humaines



David BERAHA